



## Syndicat Départemental des salariés du secteur des activités Postales et de Télécommunications CGT des Hautes-Alpes

12 Rue de l'Imprimerie 05000 GAP

☎ : 04 92 51 39 63 Fax : 04 92 53 69 23 E mail : [cgt.ptt.05@wanadoo.fr](mailto:cgt.ptt.05@wanadoo.fr)

### GAP CTC Distribution :

Les facteurs, après 30 jours de grève, imposent des reculs à La Poste :

- **UNE LUTTE DE PORTEE NATIONALE.**

- **DES AVANCEES DE PORTEE NATIONALE ET DEPARTEMENTALE**
  - Au moment où La Poste tente de s'affranchir de toutes les règles souvent imposées par le rapport de forces( Charte des rouleurs, comblement des emplois, etc...),
  - Au moment où La Poste tente d'imposer la déqualification du facteur en le transformant en simple distributeur de papier.....
  - Au moment où La Poste avance au pas de charge sur les restructurations, réformes de structures la recherche de profits immédiats sur le dos du personnel, les remises en cause de droits individuels et collectifs.....
  - Au moment où La Poste refuse de prendre en compte la charge de travail et supprime des emplois....
  - Au moment où La Poste affirme ne rien pouvoir céder puisque « c'est national »
- Un service, Gap distribution, seul dans la lutte dans le département- OBTIENT DES AVANCEES ...Notamment sur l'emploi et la prise en compte au réel de la charge de travail.....**

#### LE POINT SUR LES AVANCEES.

- La Poste s'engage à « *l'amélioration des conditions de travail et à la reconnaissance de la charge de travail additionnelle par la création de plus de 3 emplois* » . au vrai, cela peut aller au vu du relevé de décisions jusqu'à 5 emplois.
- La Poste accepte de « *prendre en compte les nouvelles constructions jusqu'à fin 2003* ».Il est très rare que La Poste reconnaisse la charge à venir et l'intègre dans le diagnostic courrier.
- La Poste accepte « *un temps de boulisterie de 2 heures/jour qui sera ajouté dans le bilan* ». Ainsi , La Poste revient sur des normes nationales après quatre semaines de grève car, depuis l'ARTT, la boulisterie n'est plus prise en compte dans le temps de travail ( 5 minutes avant la mise en place de l'ARTT) Dans notre département, aucun bureau ne voit ce temps pris en compte dans le diagnostic. Par contre, nous avons demandé 5 minutes pour la boulisterie et 3 minutes pour l'alimentation, soit 8 minutes.
- Le taux de visite a été réévalué de + 5% en moyenne, ce qui aura un impact sur le diagnostic.
- « *5 minutes de temps forfaitaire seront intégrées au diagnostic., la pause passant de 15 à 20 minutes* » Ce n'est là que l'application des textes, mais elle n'était pas prise en compte au départ à 20 minutes.  
**SACHANT QUE 5 MNS/JOUR/TOURNEE= 1/2 QUARTIER DE PLUS.**

Tous ces éléments vont impacter le diagnostic courrier à la hausse et amènent à crédibiliser un emploi supplémentaire à la distribution des lettres , sur le chantier facteurs ou bien à la brigade de tri. Alors que les 37 tournées et les repos de cycle sont maintenus, nous continuerons l'action pour

que cela se traduise par une tournée supplémentaire , la « fameuse » 38<sup>ème</sup> tournée .Il est possible de remettre en question un « incontournable » de La Poste. D'ailleurs, la Direction départementale ne s'oppose plus systématiquement à cette 38<sup>ème</sup> tournée, ELLE DIT RECONNAITRE AU MOINS 0,8 DE PLUS AU DIAGNOSTIC COURRIER.

- **Par ailleurs,** « un agent supplémentaire à temps plein sera mis à disposition du compartiment distribution pour 6 mois afin de mettre à jour les carnets de tournée. Il viendra renforcer l'action des facteurs de secteur dont 10% de leur temps sera consacré à des action qualité ». **Nous demandions 3 minutes de temps forfaitaire/ jour/tournée pour améliorer le raccordement postal et l'adressage. La Poste a fait le choix d'affecter plutôt un agent à cette tâche, car la 38<sup>ème</sup> tournée aurait été justifiée. De plus, La Poste s'engage enfin par écrit sur le respect des 10% de qualité de service pour les facteurs de secteur. Cette disposition est peu souvent respectée dans les bureaux au plan national.**
  - **La charte des rouleurs est rétablie avec exemption de tri pour les rouleurs ( un tract spécial rouleurs avec tous les détails sera diffusé dans les prochains jours). C'est un acquis, dans la mesure où La Poste souhaite aujourd'hui se libérer de toutes les règles.**
  - **Le TG est en partie effectué par les facteurs avec un temps moyen de TG.**
- 2 commentaires . La Poste veut séparer le métier de trieur et de distributeur ; dans certains endroits, elle crée des centres de tri ( pour le TG facteurs) et des centres de distribution séparés. Elle veut limiter au maximum les travaux intérieurs du facteur, car c'est ce qui lui coûte le plus cher. Elle échoue à Gap. Mais le rapport de forces n'a pas permis d'imposer une heure limite de fin de TG, puisqu'il y a obligation de finir le TG à maximum 60000 plis avec 0 reste. Nous continuerons à mener l'action pour que le TG ne soit pas annualisé. Le TMJ jour ( Trafic moyen journalier) est de 52400 plis, soit en comptant les rebuts et réexpéditions, les fausses directions, à 1410 plis/jour/tournée.**
- **Les 4 vacances d'emploi ( 2 départs retraites, 2 mutations départ connus à ce jour),seront comblées. A noter que ce n'est plus la politique de La Poste que de combler les emplois vacants, La Poste préférant embaucher des CDD. Ceci dit, le volant de remplacement reste très insuffisant ( 18% + 2% de CDD en été), de même que le volant de cycle.**
  - **« Les TSO ( très sévères observations) adressées aux agents avant le 17 mars seront annulées si les agents concernés ne font l'objet d'aucune mise en garde d'ici le 31/12/03 ».La Poste choisit de maintenir la pression, tout en « lâchant »un peu.**

La Poste se venge sur les retenues de grève, en retenant 29 jours sur 30 jours de grève ( avec étalement). La CGT avait chiffré le temps passé en négociation , en préparation des contre -projets, en information aux usagers à environ 3000 heures, soit environ 16 jours de grève à défalquer.

Les grévistes ont donc décidé de ne pas traiter les restes de courrier en souffrance tant que La Poste n'aura pas changé de position. Les discussions continuent avec le chef de centre de Gap CTC. Pour l'instant, La Poste se voit obligée de continuer avec la distribution parallèle, ce qui pèse très lourd sur son budget et ne donne pas, au vu du mécontentement des usagers et de l'Union Patronale, des résultats à la hauteur du professionnalisme de ses salariés, de ses facteurs.

**Mme La Directrice dit que nous ne sommes plus un service public , mais une entreprise. Deux conceptions s'opposent donc, une, défendue par les facteurs, attachée à la qualité du service rendu aux usagers, une autre, axée sur la rentabilité maximum au mépris des besoins des usagers et des salariés..**

**La Cgt relance la solidarité financière pour préserver la dignité des grévistes, qui ont de petits salaires et souvent des charges de famille. Libellez vos chèques à l'ordre de Syndicat CGT PTT, avec au dos Solidarité financière. Elle remercie toutes celles et ceux qui ont déjà donné, faisant ainsi la démonstration d'une immense solidarité de lutte dans ce département ( 3500 euros collectés à ce jour par la CGT, 5000 euros en tout.**

**Gap, le 16 avril 2003.**